

# L'esprit du bourgeois ou l'esprit du bourg : le siècle dans tous ses états dans le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545

Ariane Bottex-Ferragne

Volume 48, Number 3, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015393ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015393ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

## ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Bottex-Ferragne, A. (2012). L'esprit du bourgeois ou l'esprit du bourg : le siècle dans tous ses états dans le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545. *Études françaises*, 48(3), 127–151. <https://doi.org/10.7202/1015393ar>

## Article abstract

The manuscript Paris, BNF, fr. 25545 is atypical in many ways. Not only does it present a striking poetic diversity (fabliau, hagiography, romance, didactic poem, etc.), it also offers a surprising combination of literary and commerce-oriented texts. This has led critics, such as Olivier Collet and Jean Rychner, to argue that this book was composed for a bourgeois patron, who may have been a merchant himself. Such a hypothesis has important implications, and places this early 14th century manuscript among the first — if not the first — bourgeois manuscript. Using a method based on both poetics and philology, this article will seek to nuance this hypothesis. Based on content analysis and the manuscript tradition of these commerce-oriented writings, it will be possible to reveal certain bridges that may have linked commerce and literature in the reading habits of a larger segment of contemporary audiences. These bridges will reveal a series of recurring themes and preoccupations that evince a strong poetic unity within the manuscript. It will then appear that this book, which dwells on moral issues arising out of the social and cultural experience of the city, likely has more to do with “*esprit du bourg*” than “*esprit bourgeois*.”

# L'esprit du bourgeois ou l'esprit du bourg : le siècle dans tous ses états dans le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545

ARIANE BOTTEX-FERRAGNE

Il n'existe aucune preuve matérielle d'une culture du livre au sein de la classe bourgeoise avant la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle : les premières traces concrètes, dans les *exlibris* ou les legs testamentaires, d'une érudition littéraire chez les hauts fonctionnaires ou autres représentants de l'élite urbaine n'apparaissent en domaine français qu'au tournant du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle et demeurent parcellaires pendant encore plusieurs générations<sup>1</sup>. Malgré cette absence de preuves — ou peut-être à cause de cette absence de preuves —, certains phénomènes littéraires atypiques ou autrement inexplicables ont pu être associés à cette « grande inconnue » de l'histoire littéraire qu'est la bourgeoisie des <sup>xiii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècles. La singularité du fabliau, dont l'esthétique tranche avec les formes plus « élevées » qui dominent la littérature médiévale, a pu s'expliquer sous la plume de Joseph Bédier (1893) par un certain « esprit bourgeois » qui, entendu comme synonyme de populaire et grossier, aurait trouvé son reflet littéraire dans l'érotique facile et la forme plus frustrée du fabliau<sup>2</sup>.

1. Keith Busby, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, Amsterdam, Rodopi, coll. « Faux titre », 2002, t. II, p. 714-735 ; André Vernet et collab., *L'histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques médiévales du <sup>vii</sup><sup>e</sup> siècle à 1530*, Paris, Promodis, 1989, t. I, p. 242-280 ; Olivier Collet, « Du "manuscrit de jongleur" au "recueil aristocratique" : réflexion sur les premières anthologies françaises », *Le Moyen Âge*, t. CXIII, n° 3, 2007, p. 481.

2. Joseph Bédier, *Les fabliaux. Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen Âge*, Genève, Slatkine, coll. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études », 1982, [Paris, Bouillon, 1893], p. 374. Voir l'ensemble de la seconde partie de l'argumentaire.

Si cette thèse a été réfutée depuis plus d'un demi-siècle<sup>3</sup>, la grande inconnue du destinataire atypique réapparaît devant une problématique nouvelle qu'impose le terrain en friche de la « nouvelle philologie » : l'hétérogénéité déconcertante de certains recueils vernaculaires qui tranchent à leur tour avec une certaine norme, à savoir les groupements unifiés du point de vue générique<sup>4</sup>. Keith Busby, qui insiste lui-même sur la précarité des données entourant le lectorat bourgeois des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, n'hésite pas à soulever l'hypothèse d'un mélange précoce « *of both noble and bourgeois patrons*<sup>5</sup> » devant l'imposante hybridité générique de certains recueils du nord-est de la France : « *If these manuscripts belong to an urban milieu, the mix of texts may indicate a certain degree of estrangement of romance and epic, for example, from their initial aristocratic audience, or of the religious items from a more spiritual setting*<sup>6</sup>. » La logique est la même : l'hypothèse d'un « *social and cultural level[ment]*<sup>7</sup> » permet d'éluder la question poétique posée par un phénomène littéraire hors norme.

Le recueil Paris, BNF, fr. 25545 appartient à ces exemplaires peu communs qui opposent une sérieuse résistance à toute tentative d'élucidation poétique. Ce *codex* daté du début du XIV<sup>e</sup> siècle (*terminus ante quem* 1316)<sup>8</sup> renferme un total de quarante-cinq pièces<sup>9</sup> dont huit textes

3. Per Nykrog, *Les fabliaux. Étude d'histoire littéraire et de stylistique médiévale*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », n° 123, 1973 [1957].

4. Francis Gingras, *Le bâtard conquérant. Essor et expansion du genre romanesque au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2011, p. 416-417.

5. Keith Busby, *op. cit.*, t. II, p. 532-533.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

8. Arthur Långfors, Edmond Faral et Jean Thomas Verhulsdonck estiment que ce ms aurait été composé avant 1316. Voir respectivement « Le Dit des quatre rois. Notes sur le ms. 25545 de la Bibliothèque nationale », *Romania*, n° 44, 1915-1917, p. 87-91 ; « Le ms. B.N. fr. 25. 545. », dans Alessandro Vitale-Brovarone et Gianni Mombello (dir.), *Atti del V Colloquio della International Beast Epic, Fable and Fabliau Society, Torino, St-Vincent, 5-9 settembre 1983*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1987, p. 113-120 et Édmond Faral et Julia Bastin (dir.), *Œuvres complètes de Rutebeuf*, Paris, A. et J. Picard, 1959-1960, p. 21. Olivier Collet suggère de nuancer la datation proposée, dans « "Textes de circonstance" et "raccords" dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans Claude Thiry, Tania Van Hemelryck et Maria Colombo Timelli (dir.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, codex & contexte », n° 5, 2008, p. 299-311.

9. Pour la liste complète des pièces, voir le document « Paris, Bibliothèque nationale de France, f. fr. 25545 : Synthèse » présenté sous la rubrique « Exemplaire consultable » dans Olivier Collet, Jasmina Foehr-Janssens et Hatem Ghorbel (dir.), *Projet Hypercodex*, Genève, Université de Genève. [En ligne], [www.unige.ch/lettres/mela/recherche/Hypercodex.io.html](http://www.unige.ch/lettres/mela/recherche/Hypercodex.io.html) [consulté le 30/08/12].

interpolés et plusieurs *unica* qui ne présentent aucune unité générique, métrique ni même linguistique : fabliaux, dits, romans et vies de saints s'entremêlent, tandis que le vers s'oppose à la prose et que le latin côtoie le français. La diversité déjà importante de cet ensemble organique<sup>10</sup> est d'autant plus problématique que l'ordre des pièces a été altéré à au moins deux reprises, à savoir avant et après l'ajout d'une table des matières au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. La main très libre des copistes qui multiplient les variantes ajoute encore davantage à la singularité du recueil. À ces traits plutôt particuliers, qui suffiraient déjà à convoquer l'hypothèse du manuscrit bourgeois, s'ajoute une série d'indices autrement plus solides qui permettent d'envisager un commanditaire étranger à l'élite traditionnelle. Olivier Collet a récemment soulevé, à la suite de Jean Rychner<sup>12</sup>, l'hypothèse d'un destinataire bourgeois qui serait « marchand de profession<sup>13</sup> ».

Cette lecture se fonde sur un bloc de quatre textes fortement ancrés dans l'histoire économique et commerciale. *Li Roiaume e les terres desquex les marchandises viennent a Bruges et en la terre de Flandres* (fol. 18v°)<sup>14</sup> et *Les Menieres des poissons que on prant en la mer* (fol. 19r°)<sup>15</sup> fournissent deux listes de denrées, tandis que *Les Foires de Champagne et de Brie* (fol. 17v°)<sup>16</sup> rappellent brièvement les dates et l'organisation des principales foires commerciales avant de présenter les conventions de mesure drapière propres à une vingtaine de villes. À la tête de cette série, *Dou*

10. L'hypothèse de la facticité du recueil, soutenue par la quasi-totalité des chercheurs ayant travaillé sur ce recueil (voir *supra*, note 8) à la suite d'Anton Gerard Van Hamel (*Li Roman de Carité et de Miserere du Renclus de Moiliens*, Paris, Vieweg, 1885, p. xvii-xix), ne trouve désormais que peu d'appui devant les arguments en faveur d'un recueil organique soulevés par Olivier Collet dans « "Textes de circonstance" et "raccords" dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles », p. 306-308.

11. *Ibid.*

12. Jean Rychner, *Contribution à l'étude des fabliaux. Variantes, remaniements, dégradations*, Neuchâtel, Faculté des lettres, coll. « Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres », 1960, vol. I, p. 46-58.

13. Olivier Collet, « "Textes de circonstance" et "raccords" dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles », p. 311.

14. Édité dans Félix Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'éten-due et les règles du commerce qui s'y faisait aux xii<sup>e</sup>, xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles*, Paris, Imprimerie impériale, coll. « Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de France », 1865, t. 5, p. 206-208.

15. Édité dans Grégoire Lozinski, *La Bataille de Careme et de Charnage*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque de l'école des hautes études », 1933, p. 195.

16. Édité dans Leopold August Warnkönig, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, Bruxelles, Hayez imprimeur de l'Académie, 1836, t. II, p. 500-503.

*Pape, dou roy et des monnoies* (fol. 171<sup>o</sup>)<sup>17</sup>, court texte qui critique les politiques d'affaiblissement monétaire de Philippe Le Bel, renverrait à des problématiques qui « devaient affecter la classe marchande d'une manière particulièrement aiguë<sup>18</sup> ». Ainsi soutenue par le fort ancrage économique et commercial de ces quatre pièces, l'hypothèse du mécénat bourgeois paraît d'autant plus probable que le recueil à l'étude pourrait provenir de la région de Tournai<sup>19</sup>, une ville commerciale où l'on retrouve, plus tôt qu'ailleurs, les indices d'une culture littéraire bourgeoise<sup>20</sup>. La démonstration est probante, mais l'hypothèse reste délicate, ne serait-ce qu'à cause de l'absence de marques de possession qui permettraient de retracer avec certitude le parcours du manuscrit au Moyen Âge. On sait que ce volume a fait partie de la collection de Claude Fauchet au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup> et qu'il a été conservé à la bibliothèque de Notre-Dame avant d'intégrer la collection de la BNF<sup>22</sup>, mais aucun indice concret ne permet d'entrevoir ses possesseurs médiévaux.

Il ne s'agira donc pas d'ajouter aux spéculations sur le possible destinataire médiéval de ce recueil. Il ne s'agira pas non plus d'infirmier l'hypothèse du manuscrit bourgeois ou du possesseur marchand. Il s'agira plutôt d'interroger le recueil en tant qu'objet littéraire. En misant d'abord sur l'analyse du contenu et de la tradition manuscrite des pièces à caractère économique et commercial, il deviendra possible de cerner un réseau de thèmes et de préoccupations récurrentes qui lui donne une certaine cohérence d'un point de vue poétique. Il apparaîtra dès lors que ce livre, qui reconduit avec insistance les problématiques morales soulevées par l'expérience sociale et culturelle de la ville, reflète sans doute moins l'esprit du bourgeois que l'esprit du bourg.

17. Édité dans Polycarpe Chabaille, *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1835, t. II, vol. II, p. 221-224.

18. Olivier Collet, « "Textes de circonstance" et "raccords" dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles », p. 306.

19. *Ibid.*, p. 304-306 et 311.

20. Keith Busby, *Codex and Context*, t. II, p. 725-732.

21. Léopold Victor Delisle mentionne ce ms au sein d'une liste de possessions de Claude Fauchet dans *Le Cabinet des manuscrits*, Paris, Imprimerie impériale, 1868, vol. 2, p. 363-364. Voir aussi Lenora D. Wolfgang (éd.), *Le Lai de l'Oiselet : An Old French Poem of the Thirteenth Century. Edition and Critical Study*, Philadelphia, American Philosophical Society, coll. « Transactions of the American Philosophical Society », 1990, p. 5.

22. Les cotes anciennes du ms (Notre-Dame N° 2, 274 et 274 bis) montrent qu'il a été conservé à la bibliothèque de Notre-Dame de Paris à partir d'un moment qu'il a été impossible de déterminer. *Ibid.*

## Commerce et économie : un programme littéraire ?

L'insertion de listes de foires ou de denrées au sein d'un manuscrit à teneur littéraire peut certes surprendre le lecteur moderne, habitué à une distinction plus ou moins nette entre littérature et commerce. La tradition manuscrite des *Foires de Champagne et de Brie* révèle cependant que ce mariage improbable n'a rien d'une exception. Il se reproduit en effet dans plus de la moitié des *codices* ayant conservé une copie complète ou partielle de ce catalogue commercial<sup>23</sup>. Dans le manuscrit Paris, BNF, fr. 12581, par exemple, le texte des *Foires de Champagne et de Brie* (fol. 312) s'insère dans un large exemplaire de luxe qui donne à lire plusieurs textes à vocation savante comme la *Discipline de Clergie* (fol. 409), la *Moralité des philosophes* (fol. 376) et le *Livre du Tresor* (fol. 89), aux côtés de chansons, de pièces religieuses et de quelques textes narratifs tels que la *Queste del Saint Graal* (fol. 1) et le fabliau des *Tresces* (fol. 373)<sup>24</sup>. Dans ce contexte polygénérique largement dominé par la composante didactique, la liste des *Foires* est loin d'être mise à l'écart : elle est à rapprocher, par sa facture comme par sa présentation graphique, des autres textes brefs comme l'*Abécédaire de Notre-Dame* (fol. 311) et le *Lucidaire* (fol. 321) qui s'inscrivent dans son proche voisinage<sup>25</sup>. Le manuscrit Paris, BNF, fr. 412 lui réserve un traitement analogue : parfaitement intégrée aux autres textes d'un point de vue paléographique, la liste des *Foires* (fol. 1-5) s'inscrit dans un ensemble organique et luxueux qui place le *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival (fol. 228) et sa *Réponse* (fol. 236) à la suite d'une longue série d'œuvres hagiographiques (fol. 6-227)<sup>26</sup>. Le même texte figure à nouveau dans les manuscrits Paris, BNF, fr. 1802 (fol. 1) et Paris, Sorbonne, 1691 (fol. 45) où il s'unit à des prières, sermons, miroirs et autres

23. Selon la recension de Félix Bourquelot, cette liste apparaît dans un total de huit mss : Paris, BNF, fr. 1802 ; Paris, BNF, fr. 12581 ; Paris, BNF, fr. 412 ; Paris, BNF, fr. 25545 ; Paris, BNF, fr. 2625 ; Paris, Sorbonne, 1691 ; Venise, Saint-Marc, n° 2 ; Provins, Cartulaire de Michel Caillot. Voir les notes et tableaux dans Félix Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, t. V, p. 84-85, 138 et 253-255.

24. Yasmina Foehr-Janssens (dir.), *Notices des manuscrits des traductions françaises de la Disciplina clericalis*, Genève, Université de Genève. [En ligne], [www.unige.ch/lettres/mela/recherche/disciplina/fables/Notices-Fables.pdf](http://www.unige.ch/lettres/mela/recherche/disciplina/fables/Notices-Fables.pdf) [consulté le 01/05/12].

25. Pour le type et les dimensions des initiales, voir *ibid.*, p. 5.

26. Henri Omont et collab., *Catalogue des manuscrits français, ancien fonds, publié par ordre de l'empereur*, Paris, Firmin-Didot, coll. «Département des manuscrits», 1868, t. I, p. 39.

œuvres françaises ou latines à caractère didactico-religieux<sup>27</sup>. Même si le contenu du manuscrit Venise, Saint-Marc, n° 2 n'a pas pu être consulté, le survol de ces quelques exemplaires permet déjà de dégager une tendance importante : l'insertion des *Foires de Champagne et de Brie* au sein d'un manuscrit à teneur littéraire comme le Paris, BNF, fr. 25545 paraît déjà tributaire d'une tradition fortement établie qui conçoit une proximité, voire une complémentarité, entre la teneur en apparence pratique d'une telle liste et les visées édifiantes propres à un certain type de littérature.

Cette tendance dominante est toutefois concurrencée par un autre type de rapprochement, sans doute plus conforme aux attentes du lecteur moderne : le cartulaire de Provins, de Michel Caillot, et le manuscrit Paris, BNF, fr. 2526 unissent le catalogue des *Foires* à une série d'actes, d'ordonnances et de privilèges relatifs à l'histoire économique et politique de la Champagne<sup>28</sup>. Déjà plutôt marginal en termes quantitatifs (deux exemplaires sur huit), l'importance de ce type de rapprochement doit être relativisée par rapport à la datation des volumes. Ces deux recueils à vocation plus pratique ont été composés plusieurs générations, voire plusieurs siècles, après le déclin des foires champenoises : alors que le manuscrit Paris, BNF, fr. 2526 date du xv<sup>e</sup> siècle, le cartulaire est copié quelque part après 1637, soit près de trois siècles après le déclin des foires<sup>29</sup> et près de 400 ans après la rédaction de la liste<sup>30</sup>. Cette distance chronologique considérable suggère que ces exemplaires s'inscrivent dans une logique d'archive. Dans les deux cas, la liste des foires s'unit en effet à une importante série de documents

27. *Ibid.*, t. I, p. 315-316. Pour l'assimilation aux *Foires* du « calendrier » mentionné dans cette notice et pour un survol très partiel du contenu du ms Paris, Sorbonne, 1691, voir Félix Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux xii<sup>e</sup>, xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles*, t. V, p. 84.

28. Henri Omont et collab., *Catalogue des manuscrits français, ancien fonds, publié par ordre de l'empereur*, t. I, p. 437. Pour une description très détaillée du cartulaire, voir Félix Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux xii<sup>e</sup>, xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles*, t. II, p. 271-294.

29. Robert-Henri Bautier, « Les principales étapes du développement des foires de Champagne », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, 1952, n° 96, p. 314-326.

30. Le terminus ante quem de cette liste pourrait être fixé à 1284 en fonction de l'exemplaire le plus ancien dont la date peut être établie avec certitude, soit le ms Paris, BNF, fr. 12581 qui présente la mention suivante sur le colophon du fol. 229<sup>v</sup> : « Expletus fuit liber iste dies [sic] XIX. augusti, anno Domini M CC LXXXIII ». Voir Yasmina Foehr-Janssens (dir.), *Notices des manuscrits des traductions françaises de la Disciplina clericalis*, p. 7.

historiques — dont les plus anciens datent du XII<sup>e</sup> siècle pour le premier et d'aussi loin que le X<sup>e</sup> siècle pour le second<sup>31</sup> — qui s'éloignent de leur contexte de réception original pour être investi *a posteriori* d'une nouvelle fonction, archivistique en l'occurrence. En revanche, la composition des manuscrits Paris, BNF, fr. 412 (env. 1280), Paris, BNF, fr. 12581 (1284) et Paris, Sorbonne, 1691 (XIII<sup>e</sup> s.) coïncide à quelques décennies près avec l'apogée des foires champenoises, alors que la datation du Paris, BNF, fr. 1802 (XIV<sup>e</sup> s.)<sup>32</sup> s'en éloigne de quelques générations seulement. Au final, plus on se rapproche du moment où les foires champenoises correspondaient à une réalité vivante, plus la liste des *Foires* tend à côtoyer des textes littéraires et édifiants. Quel est alors l'intérêt d'intégrer une telle liste à ce type de recueil ?

Dans ce contexte, l'hypothèse du manuscrit marchand s'impose avec beaucoup plus de difficulté. La datation de ces quelques exemplaires qui converge autour de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle obligerait en effet à concevoir une érudition bourgeoise à une date relativement plus ancienne. Cette perspective, qui n'est pas à exclure en principe, se révèle toutefois peu probante devant certains indices concernant les possesseurs médiévaux de ces recueils. Alors que le contenu religieux et les nombreux textes latins des manuscrits Paris, BNF, fr. 1802 et Paris, Sorbonne, 1691 suggèrent des liens étroits avec le clergé, certains indices matériels renvoient plutôt, dans les manuscrits Paris, BNF, fr. 412 et 12581, à la classe nobiliaire : le premier porte la mention explicite du comte Jacques d'Armagnac (fol. 262)<sup>33</sup>, alors que le second est parvenu à la Bibliothèque impériale par l'entremise de la famille d'Estrée<sup>34</sup>, ce qui tend à suggérer une filiation noble. Depuis la datation relativement ancienne de ces *codices* jusqu'aux indices quant à leurs premiers possesseurs, le survol de la tradition manuscrite des *Foires* permet d'envisager un destinataire lié à l'élite traditionnelle (clergé ou aristocratie), incitant ainsi à chercher dans la lecture en contexte une alternative à

31. Pour la datation extrême des actes contenus dans le ms Paris, BNF, fr. 2625 (soit XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) et dans le cartulaire (soit 980-1637), voir respectivement Henri Omont et collab., *Catalogue des manuscrits français, ancien fonds, publié par ordre de l'empereur*, t. I, p. 437 et Félix Bourquelot, *Études sur les foires de Champagne, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, t. II, p. 227.

32. Pour la datation de ces mss, voir leurs notices respectives référencées *supra* aux notes 24, 26, 27 et 28.

33. Pour la reproduction du fol. 262, voir *Gallica*, Paris, Bibliothèque nationale de France. [En ligne], gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9006878w/f262

34. Yasmina Foehr-Janssens (dir.), *Notices des manuscrits des traductions françaises de la Disciplina clericalis*, p. 6.



l'hypothèse du destinataire atypique. Aussi une brève analyse de leur contenu s'impose-t-elle.

Le manuscrit Paris, BNF, fr. 412 s'y prête particulièrement bien dans la mesure où il aurait été produit à Tournai<sup>35</sup> au même titre que l'exemplaire à l'étude. Au sein de ce volume daté de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (ca. 1280), la liste des foires occupe la position clé du texte d'ouverture. Elle apparaît comme le complément visuel et sémantique d'un vaste tableau, qui s'étend sur six feuillets et qui détermine l'ordre de la fête des saints et des célébrations liturgiques en fonction des cycles lunaires selon la méthode du comput. Par le biais de ce prologue graphique, les œuvres hagiographiques qui forment l'essentiel du recueil (fols. 6-227) s'inscrivent d'emblée dans un vaste réseau de correspondances. La mention des saints dans le calendrier les inscrit d'abord dans le cycle *naturel* des astres, puis dans le cycle *spirituel* des étapes de la vie du Christ (Nativité, Ascension, etc.) avant de relater leur expérience dans le siècle par le biais des œuvres hagiographiques qui suivent et qui incitent enfin à réfléchir le bien et le mal à l'échelle *humaine*. Ce recueil aux prétentions encyclopédiques et globalisantes, qui forme presque un microcosme à lui seul, mise donc sur les quelques feuillets liminaires pour inscrire sa démarche dans un vaste ordre universel. La liste des *Foires*, centrée à son tour sur un certain cycle, paraît donc tout à fait légitime dans ce contexte. Sa présence se comprend d'autant mieux qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les dates des foires champenoises sont établies et inchangées depuis déjà plusieurs générations comme si elles s'inscrivaient, elles aussi, dans un certain ordre pouvant être perçu comme universel. Au sein du manuscrit Paris, BNF, fr. 412, les *Foires de Champagne et de Brie* semblent alors assumer une double fonction : elles contribuent à soutenir une vaste méditation sur l'ordre des choses tout en gardant, au même titre que le calendrier qu'elles accompagnent, une valeur pratique évidente.

Cette double fonction prend d'ailleurs tout son sens à la lumière de la provenance flamande, voire tournaisienne de cet exemplaire qui serait donc à replacer dans un contexte socioéconomique particulier où la quasi-totalité des acteurs sociaux possède des intérêts financiers directs dans l'industrie drapière. Si la bourgeoisie marchande est étroitement liée à ces activités, il en va de même de la classe nobiliaire qui,

35. Alison Stones, « The Illustrated Chrétien Manuscripts and their Artistic Context », dans Keith Busby (dir.), *Les manuscrits de Chrétien de Troyes*, Amsterdam, Rodopi, coll. « Faux titre », 1993, t. I, p. 243-250.

selon l'historien Marc Boone, peut parfois tirer jusqu'au quart de ses rentes des retombées des principales villes drapières<sup>36</sup>. Ces intérêts économiques partagés sont d'ailleurs à la base d'un système d'étroite interdépendance dont le bon ou le mauvais fonctionnement est directement lié à la stabilité — ou à l'instabilité — socioéconomique du comté<sup>37</sup>. Ces données contextuelles peuvent ainsi permettre de préciser le spectre des destinataires possibles des *Foires de Champagne et de Brie*. Ce texte a certes pu intéresser un marchand — même si les informations qu'elle présente relèvent sans doute pour lui d'une culture générale qui va de soi. Or il est également envisageable que l'élite traditionnelle, qui assiste de loin au développement de cette industrie lui fournissant des revenus parfois considérables, ait pu y trouver un intérêt tout aussi important. Cette liste se révèle en somme susceptible de revêtir une certaine pertinence aux yeux du destinataire en principe non spécialisé d'un manuscrit à teneur littéraire : en plus d'alimenter une réflexion sur les fondements de l'ordre social, tout à fait compatible avec les visées globalisantes du manuscrit Paris, BNF, fr. 412, elle présente des informations d'ordre général qui sont susceptibles d'intéresser l'ensemble des acteurs de la société, qu'ils appartiennent ou non à l'élite marchande.

*Li Roiaume e les terres desquex les marchandises viennent à Bruges et en la terre de Flandres* (fol. 18v°) ainsi que les *Menieres des poissons que on prant en la mer* (fol. 19r°) peuvent également s'apparenter à ce registre plus général. Étant donné que le premier texte recense plusieurs produits d'usage courant, comme la laine et le charbon, issus de divers lieux liés au commerce flamand, il est tout à fait concevable qu'il ait assumé une fonction pratique pour un marchand tournaisien. Or certains indices incitent à élargir, à la suite de Madeleine Jeay<sup>38</sup>, cette stricte vocation utilitaire : la revue de destinations exotiques, telles que la Tartarie et le Soudan, qui n'entretenaient vraisemblablement pas de liens commerciaux réguliers avec l'Europe, de même que la mention de denrées et de termes rares, comme « riz » qui, comme le rappelle

36. Marc Boone, « Le comté de Flandre dans le long xiv<sup>e</sup> siècle : une société urbanisée face aux crises du bas Moyen Âge », dans Monique Bourin, Giovanni Cherubini et Giuliano Pinto (dir.), *Rivolte urbane e rivolte contadine nell'Europa del Trecento : un confronto*, Firenze, Firenze University Press, coll. « Biblioteca di Storia », n° 6, 2008, p. 27.

37. *Ibid.*, p. 17-42.

38. Madeleine Jeay, *Le commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature médiévale (xii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », n° 241, 2006, p. 229-232.

Olivier Collet, restent encore très peu usités dans le vocabulaire du début du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, incitent à penser que cette liste de pays et de denrées fournit aussi un prétexte à une exploration géographique et linguistique. Il en va de même du catalogue de poissons et de plantes marines proposé par le second texte. Tout en accumulant les termes à fortes résonances régionales<sup>40</sup>, il alimente un jeu de reprises textuelles à l'intérieur même du *codex* en employant des mots peu usités qui réapparaissent quelques feuillets plus loin dans la *Bataille de Caresme et de Charnage* (fol. 25v<sup>o</sup>)<sup>41</sup>. En plus de leur vocation pratique, ces deux listes qui semblent servir des fins d'exploration textuelle et linguistique peuvent également assumer une certaine fonction sociale en réaffirmant l'ancrage flamand du manuscrit. Si les nombreux régionalismes de *Menieres des poissons* abondent en ce sens, la phrase finale des *Roiaume* l'illustre clairement en concluant qu'« *il a molt molt de roiaumes que nous ne savons nommer dont tous les ans viennent marcheant en Flandres et de mont autres terres pour coi nulle terre n'est comparee de marchandise en contre la terre de Flandres*<sup>42</sup> » (fol. 18). Il apparaît en somme que l'intérêt de ces deux listes ne se limite pas à leur stricte dimension utilitaire. À l'instar des *Foires de Champagne et de Brie*, elles présentent des informations d'intérêt général souvent liées à l'identité même de la société flamande et se révèlent en cela susceptibles d'intéresser une diversité de lecteurs potentiels.

Le dit *Dou pape, du roy et des monnoies* reflète en revanche les préoccupations d'un pan plus restreint de la société médiévale. Par son thème, cet *unicum* est à rapprocher de l'imposante masse de textes médiévaux qui commentent et critiquent les politiques monétaires de Philippe le Bel. Dans un article consacré à ce vaste corpus, l'historien Marc Bompaire a identifié une série de traits récurrents dans les écrits d'acteurs médiévaux directement impliqués dans le monde du commerce et de la finance (abondantes références au système monétaire de saint Louis, soucis du monnayage des barons, etc.)<sup>43</sup>. Or aucun de ces

39. Olivier Collet, « "Textes de circonstance" et "raccords" dans les manuscrits vernaculaires : les enseignements de quelques recueils des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles », p. 305-306.

40. *Ibid.*

41. *Ibid.*

42. « Il y a beaucoup d'autres contrées que nous ne pourrions pas nommer depuis lesquelles les marchands se rendent chaque année en Flandres. C'est pourquoi aucune terre n'est comparable en termes de marchandises à la Flandres » (traduction originale).

43. Marc Bompaire, « La question monétaire à l'époque de Philippe le Bel », dans Philippe Contamine, Jean Kerhervé et Albert Rigaudière (dir.), *Monnaie, fiscalité et finances*

traits n'apparaît dans le dit *Dou pape, du roy et des monnoies* où la question des monnaies, évoquée en termes très généraux, n'est mentionnée de manière explicite qu'à trois reprises (*Dou Pape*, str. VII, X, XII). L'œuvre s'apparente en revanche aux considérations (para)économiques formulées par certains clercs chez qui « les critiques ne portent pas tant sur l'affaiblissement lui-même ni sur la mutation monétaire que sur le renversement de l'ordre traditionnel<sup>44</sup> ». Dans le dit *Dou Pape, du roy et des monnoies*, ces visées sont évidentes dès l'annonce du propos :

*C'est à savoir jou di por voir  
 Coustume bonne  
 Par tout se mue et se remue  
 De droite bonne<sup>45</sup>.  
 (Dou Pape, str. III, v.1-4)*

Non seulement ces doléances sur un monde en perte de repères occupent l'essentiel du poème, mais elles vont souvent jusqu'à dicter sa versification :

*[La gent] se desvoient de ce qu'il voient  
 Falir bon tens.  
 Le droit muer et remuer  
 Tout en apert,  
 Changier raison en desraison,  
 Bien y appert<sup>46</sup>.  
 (Dou Pape, str. XIII, v. 3-4 et str. XIV)*

En rapprochant des termes comme « *raison/desraison* », « *muer/remuer* », « *voient/desvoient* », l'hémistiche qui sépare chaque vers de huit pieds reconduit sur le plan de la forme l'impression de renversement de l'ordre que dénonce le texte, allant jusqu'à faire du « *Pape Climent* » celui « *qui ment* » (*Dou Pape*, str. IV, v. 1). Cet effet de déstabilisation des

*au temps de Philippe le Bel. Journée d'études du 14 mai 2004*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, coll. « Histoire économique et financière de la France », 2007, p. 105-140.

44. *Ibid.*, p. 114.

45. « Le fait est que — et je le dis en toute vérité — partout les bonnes traditions sont changées et dérégées par rapport au droit chemin » (traduction originale).

46. « Les gens sont dévoyés devant ce qu'ils voient : la belle époque disparaît, le droit chemin se mue et se remue comme on le voit clairement et la raison se change en déraison, comme on le voit si bien » (traduction originale).

repères est d'ailleurs redoublé par une insistance sur les conséquences sociales de la mutation monétaire :

[Roi,] le dois savoir  
 Comment devoie pour ta monnoie  
 Ta gent, pour voir  
 La gent menue est esperdue<sup>47</sup>.  
 (Dou Pape, str. XII v. 2-4 et str. XIII, v. 1)

Ce portrait de l'impact de la mutation, qui prétend donner une voix au peuple (« *la gent menue* »), correspond mal aux perceptions contemporaines des spécialistes médiévaux de la finance qui estiment plutôt que le peuple — et les marchands du reste — sont beaucoup moins lésés par l'affaiblissement monétaire que peut l'être la classe rentière<sup>48</sup>. Cette perception médiévale est d'ailleurs confirmée par les analyses de l'historien moderne<sup>49</sup>. Au final, *Dou pape, du roy et des monnaies* tend à s'éloigner par sa forme comme par son propos des considérations spécialisées de l'élite financière pour mieux afficher la signature distincte du clerc. Si ces quelques indices donnent à penser que le manuscrit a été *produit* par un lettré — ce qui demeure somme toute peu surprenant —, ils ne permettent pas d'établir quel type de lectorat a pu le *consommer*.

Le texte *Des Fames, des dez et de la taverne* (fol. 4r<sup>o</sup>)<sup>50</sup> permet cependant de préciser la donne. Cette pièce exclusive au manuscrit Paris, BNF, fr. 25545, qui mêle le latin et la langue romane, repose sur tout un réseau de compétences implicites qui peuvent laisser entrevoir le destinataire originel du recueil. La nature des extraits latins qui y figurent abonde en ce sens. Loin d'appartenir à ce bagage de proverbes ou de prières latines que l'on peut supposer connu du plus commun des lec-

47. « [Roi], tu dois savoir à quel point ton peuple est dévoyé à cause de ta monnaie. En vérité, les petites gens en sont complètement bouleversées » (traduction originale).

48. Voir surtout les avis de Guillaume Le Soterel (env. 1340) et de Jean de Saint-Victor (env. début xiv<sup>e</sup> siècle), cités et analysés dans Marc Bompaire, art. cit., p. 107 et 111-112.

49. Marc Bompaire explique que la mutation affecte la teneur intrinsèque en argent par unité de compte de sorte que les rentiers sont beaucoup plus affectés que le menu peuple (qui doit cent et loyer) et que les marchands (dont les intérêts reposent moins sur la valeur intrinsèque des monnaies que sur la quantité des spécimens en circulation). (*Ibid.*)

50. Édité dans Étienne Barbazan et Dominique Martin Méon, *Fabliaux et contes des poètes françois des x<sup>e</sup>, x<sup>i</sup>, x<sup>ii</sup>, x<sup>iv</sup> et x<sup>v</sup> siècles tirés des meilleurs auteurs. Nouvelle édition, augmentée et revue sur les manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, B. Warée, 1808 [1766], vol. IV, p. 485-488.

teurs chrétiens<sup>51</sup>, les éléments marqués ici en gras représentent des extraits originaux qui, malgré leur relative simplicité, supposent des connaissances linguistiques assez poussées pour déchiffrer un texte latin inconnu :

*Je maine bone vie **semper quum possum**,  
Li Taverniers m'apele, je di, ecce assum ;  
A despendre le mien **semper paratus sum**,  
Cant je pens en mon cuer **et meditatus sum** :  
Ergo dives habet nummos, sed non habet ipsum<sup>52</sup>  
(Des Fames, v. 1-5)*

Si ce type d'extrait qui tend à se multiplier dans le poème permet déjà d'envisager un destinataire qui partage les compétences linguistiques des *literati*, le texte unilingue latin qui a été interpolé plus loin dans le *codex* par un lecteur postérieur (fol. 92r<sup>o</sup>) tend à le confirmer : le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545 a vraisemblablement été consulté au Moyen Âge par un lectorat assez savant pour lire, mais aussi pour écrire des sentences latines originales<sup>53</sup>. À ces indices d'une certaine érudition linguistique s'ajoute une série de traits qui renvoient à la formation culturelle spécifique du lettré. Comme l'a noté Jean-Thomas Verhulsdonck, cet *unicum* se présente comme un véritable collage où plusieurs rappels de la liturgie chrétienne côtoient certains classiques enseignés dans les écoles<sup>54</sup>. Tantôt, Caton sermonne le tavernier qui «*por boire le bon vin fui[t] generatus/Por amasser tresor*<sup>55</sup>» (*Des Fames*,

51. Il est à noter que le recueil contient également des textes bilingues dont les éléments latins appartiennent à un patrimoine religieux que l'on peut supposer partagé par tous : le texte inédit interpolé au bas du fol. 14r<sup>o</sup> présente un *credo* latin auquel sont incorporés des noms de saints en langue romane, tandis que *La Patre Nostre farsie* qui figure sur le même folio (fol. 14r<sup>o</sup>) disperse les éléments du *Pater Noster* latin sur le modèle des prières farcies au sein d'un texte satirique en langue vernaculaire.

52. «Je mène toujours une bonne vie... quand je le peux! Je m'appelle Le Tavernier et je dis "voici un repas". Je suis toujours prêt à payer de ma poche. Or quand je me recueille dans mon cœur, je pense alors : ainsi, le riche possède de l'argent, mais ne se possède pas lui-même» (traduction originale).

53. Il est à noter que la dernière phrase latine de cet extrait provient des *Disticha Catonis* (IV, 5) où elle commence par «*aeger*» (malade) et non par «*ergo*» (ainsi) comme ici. En rejetant ce premier terme qui ne correspond en rien au sujet du poème, l'auteur se montre également apte à transformer une citation pour mieux l'adapter à son texte en optant pour une conjonction de coordination qui établit un lien avec les éléments qui précèdent.

54. Jean-Thomas Verhulsdonck, «Le ms. B.N. fr. 25. 545.», art. cit., p. 118.

55. «[II] fu[t] créé pour boire du bon vin pour amasser des trésors» (traduction originale).

v. 11-12) qui lui commande : « *Despice divitias si vis animo esse beatus*<sup>56</sup> » (*Disticha*, IV, 1 et *Des Fames*, v. 5). Tantôt encore, Ovide lui rappelle la fragilité des choses de ce monde en déclamant que « *omnia sunt hominum tenui pendentia filo*<sup>57</sup> » (Ovide, *Epistolæ*, IV, 3 et *Des Fames*, v. 10). Non content de citer, le poème bilingue joue abondamment sur la transformation hypertextuelle de sorte qu'il exige une compétence autrement plus érudite, à savoir la connaissance détaillée des textes source<sup>58</sup>. La voix du pécheur qui se demande où fuir sinon vers Dieu dans le III<sup>e</sup> répons (1<sup>ère</sup> colonne) récité à Matines, par exemple, est reprise presque mot pour mot dans le poème bilingue (2<sup>e</sup> colonne) :

*Quid faciam miser?*  
*Ubi fugiam nisi ad te*  
*Deus meus*<sup>59</sup> ?  
(Matines, III<sup>e</sup> répons)

Lors dis à moi, *miser quid faciam ?*  
Je croi j'ai des amis, *ad ipsos fugiam :*  
Le visage au deriere me tornent *quispam*  
Sanblant font qu'il n'ont pas vers moi *noticiam*  
Qui n'a *pecuniam surgat eatque viam*<sup>60</sup>.  
(*Des Fames*, v. 43-47)

Tandis que le refuge divin qui s'imposait au pécheur dans le texte source (« *Ubi fugiam nisi ad te/Deus meus* ») disparaît en langue vernaculaire, une nouvelle alternative profane vient s'y substituer : « *je croi j'ai des amis ad ipsos fugiam* ». Dans un mouvement de forte autoréflexivité, le « je » du poème bilingue se détourne de Dieu comme il se détourne de son texte source, mais aussitôt, comme pour renouer avec le propos du texte source et montrer que Dieu était le seul véritable refuge du pécheur, le « je » français est rejeté par ses amis à cause de son manque de richesse (« *Qui n'a pecuniam surgat eatque viam* »). L'appel à se tourner vers Dieu est ainsi renforcé par une dénonciation de la vanité du

56. « Méprise les richesses pour connaître la béatitude de l'âme » (traduction originale). [En ligne], [www.thelatinlibrary.com/cato.dis.html](http://www.thelatinlibrary.com/cato.dis.html) [consulté le 09/01/12].

57. « Toute chose humaine ne tient qu'à un fil ténu » (traduction originale). John R. Stone, *The Routledge Dictionary of Latin Quotation*, Londres/New York, Routledge, 2005, p. 83.

58. « Toute relation unissant un texte B (que j'appellerai hypertexte) à un texte antérieur A (que j'appellerai, bien sûr, hypotexte) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire. » (Gérard Genette, *Palimpseste. La littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1982, p. 13.)

59. « Pauvre de moi, que dois-je faire? Où dois-je me réfugier sinon auprès de toi, mon Dieu? » (traduction originale).

60. « Alors je me dis : pauvre de moi, que dois-je faire? Je crois avoir des amis et c'est auprès d'eux que je me réfugierai. Mais ils détournent leurs visages vers d'autres et font semblant qu'ils ne m'ont pas remarqué : que celui qui n'a pas d'argent se lève et parte » (traduction originale).

monde profane et de ses richesses. Il apparaît en somme que tout ce qui fait la force rhétorique et la profondeur poétique de cet *unicum* repose sur un réseau de compétences implicites qui, depuis la connaissance du latin jusqu'à la reconnaissance des classiques enseignés dans les écoles, jette un éclairage significatif sur la destination originelle du recueil : cette pièce exclusive au manuscrit à l'étude pourrait s'adresser à des auditeurs-lecteurs particulièrement familiers avec le bagage culturel de lettrés.

Cette pièce n'en demeure pas moins habitée par un certain imaginaire bourgeois. Le marchand, la femme publique et le tavernier se mêlent à toute une série de figures qui appartient en propre à la faune des villes et qui incarne les problématiques morales qu'elle pose : la question de l'argent, bien sûr, dont le champ lexical s'impose dans tout le texte<sup>61</sup>, mais celle aussi d'un nouvel ordre social où les repères traditionnels sont sans cesse mis à l'épreuve. Là où les balises spirituelles évoquées par les nombreux rappels de la liturgie chrétienne sont systématiquement ébranlées par les attraits trompeurs du siècle, les valeurs comme la libéralité qui assurent la cohésion sociale se révèlent trop souvent motivées, comme dans la phrase initiale, par la perspective du profit individuel : « *A despendre le mien semper paratus sum/ Cant je pens en mon cueur et meditatus sum/ Ergo dives habet nummos, sed non habet ipsum.* » Ainsi, le texte bilingue reconduit par son propos une problématique qu'il exprimait déjà par sa forme : la langue vulgaire s'oppose au latin comme les réalités profanes de la société bourgeoise s'opposent aux vérités révélées et aux repères de la tradition.

Ce type de juxtaposition soulève un ensemble de problématiques qui apparaissent déjà dans un autre texte exclusif à ce recueil : texte qui profitait du thème de la dévaluation monétaire pour dénoncer une société où « *Coustume bonne/ Par tout se mue et se remue/ De droite bonne* » (*Dou Pape*, str. III, v. 2-4), le poème qui critique la politique monétaire de Philippe le Bel rejoint décidément le propos *Des fames, des dez et de la taverne* qui mise sur le développement d'un réseau de contrastes culturels et linguistiques pour déplorer à son tour le renversement de

61. Parmi les 74 octosyllabes du poème, le vocabulaire de l'argent réapparaît à près de 20 reprises : « *despendre* », « *dives* », « *nummos* », « *tresor* », « *locupletatus* », « *divitias* », « *biens* », « *prosperis* », « *povres* », « *miserrimus* », « *despendu* », « [Tout ai] le mien [perdu] », « *despendre* », « *despendu* », « *bursa* », « *denarium* », « *pecuniam* », « *richece* », « *poverte* », « *pauper* » (*Des Fames*, v. 3, 5, 12, 13, 15, 19, 19, 25, 25, 29, 32, 35, 36, 40, 48, 49). Les occurrences du verbe « avoir » associé à des biens de consommation qui pourraient encore gonfler cette liste n'ont pas été recensées ici.



l'ordre traditionnel. Les doléances morales communes à ces deux *unica* deviennent également l'occasion de représenter la diversité problématique du tissu social. Les quelques strophes du poème bilingue suffisent en effet à esquisser une pluralité de figures liées à l'univers des villes pour mieux interroger les repères troubles (quête de richesse, concurrences des références culturelles, etc.) qui problématisent leurs interactions. Cette réflexion se prolonge dans le dit *Dou Pape, dou roy et des monnoies* à travers les strophes où la critique des manœuvres financières du roi permet d'interroger l'impact social de ses décisions sur « la gent menue », le pape, etc. Il en résulte un tableau d'ensemble de la société qui permet d'interroger, sur le mode de la critique, les fondements d'un nouvel ordre social.

Depuis les préoccupations communes à ces deux *unica* jusqu'à l'ancrage économique et commercial des listes, le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545 est habité par les réalités qui caractérisent la société bourgeoise. La prégnance de cet imaginaire urbain s'avère toutefois insuffisante pour conclure à un destinataire qui serait lui-même un bourgeois impliqué, à titre de marchand ou autre, dans le pendant réel de cet imaginaire. Rien n'exclut cependant que ce manuscrit ait appartenu à d'autres représentants de l'élite urbaine naissante, surtout lorsqu'on sait que les fonctionnaires œuvrant dans la haute administration, parfois familiers avec la langue et la littérature latines, sont particulièrement bien représentés parmi les premiers possesseurs de manuscrits littéraires<sup>62</sup>. Keith Busby a cependant observé que les premiers manuscrits bourgeois tendent à reproduire une image standardisée, voire stéréotypée, des goûts de l'élite traditionnelle qui s'éloigne précisément des figures et des thèmes moins nobles associés à l'univers de la ville : œuvres historiques et héroïques, romans d'Antiquité et textes savants s'accumulent dans les fonds bourgeois, tandis que les pièces plus atypiques et terre à terre — comme celles qui figurent dans ce recueil — sont le plus souvent délaissées<sup>63</sup>. Par-delà ces tendances générales, qui ne peuvent en aucun cas servir de critère discriminant, force est de constater que les listes et autres textes qui devaient refléter au plus près les intérêts du marchand s'avèrent tout à fait compatibles avec les préoccupations de l'élite traditionnelle. Tout porte en somme à

62. Keith Busby, *Codex and Context*, t. II, p. 714 et suiv.

63. *Ibid.*

délaïsser la perspective sociologique du destinataire atypique pour interroger la cohérence du recueil d'un point de vue littéraire.

### Morale et société dans « tous estas de tout le siecle »

Les textes survolés jusqu'ici tendent déjà à reconduire un ensemble de préoccupations qui dépassent la thématique commerciale pour mieux rejoindre un nouveau réseau de thèmes centré cette fois sur la morale et sur la société. Il est donc à parier que ces derniers thèmes peuvent également assurer l'unité poétique de pièces de tous genres qui complexifient le statut du recueil à l'étude. La rubrique singulière qui introduit les poèmes *Miserere* (fol. 110r°) et *Carité* (fol. 132v°) du Reclus de Moliens tend du moins à le suggérer : « *Chi commance li roman li Renclus de Molien de bons exemples de moralitez seur tous estas de tout le siecle*<sup>64</sup> » (fol. 110r°). Cette formulation, qui n'apparaît nulle part ailleurs au sein d'une tradition manuscrite riche de près de 50 exemplaires<sup>65</sup>, est non seulement propre au manuscrit Paris, BNF, fr. 25545, mais elle reprend presque point par point les préoccupations morales et sociales qui animaient les pièces considérées plus tôt. Tandis que la reprise des adjectifs « *tous* » et « *tout* » souligne avec insistance le souci d'exhaustivité qui préside à la représentation des différents « *estas* » de la société, la mention de « *bons exemples de moralitez* » incite explicitement à une lecture édifiante. Certes, la fonction programmatique de cette rubrique pourrait s'arrêter au simple texte qu'elle introduit. Conformément à la tradition des états du siècle entendue au sens strict<sup>66</sup>, le Reclus de Moliens consacre près du tiers de son poème *Carité* à une revue systématique de la nature et de la fonction de chacun des « *estas* » de la société depuis le roi jusqu'au menu peuple (*Carité*, str. 30-159). Il demeure toutefois surprenant que cette rubrique précède les premiers vers du *Miserere*, autre œuvre du même poète où la représentation des

64. « Ici commence le roman du Reclus de Moliens qui présente de bons exemples de moralité sur tous les états de tout le siècle », cité dans Anton Gerard van Hamel, *Li Roman de Carité et de Miserere du Renclus de Moliens*, p. xviii (traduction originale).

65. *Ibid.*, p. vii-lxxxv. Cette formulation est unique, mais le terme « *estas* » réapparaît dans d'autres exemplaires dont les mss Dijon, 525 (« [Reclus de Moliens] parle a touz les estaz ») et Bruxelles, Bibliothèque royale, 10457-62 (« *Et si parolle de tous estas eaux ensengnant* »), cité dans *ibid.*, p. xxix et xxv.

66. Voir les synthèses de Jean Batany, « Les origines et la formation des "états du monde" », *Perspectives médiévales*, n° 6, 1980, p. 11-17 et « La charpente médiévale du discours social », *Europe, Revue littéraire mensuelle*, vol. 654, n° 1, 1983, p. 120-129.

«*estas*» est délaissée au profit d'une exploration philosophique de la nature humaine centrée sur les thèmes de l'orgueil et du salut. Si la portée de cette rubrique dépasse déjà les limites du texte qu'elle introduit en jetant un regard anticipé sur l'œuvre entière du Reclus de Moliens, certains indices suggèrent que sa fonction programmatique a pu s'étendre à l'ensemble du recueil : la numérotation de I à V qui figure sur les cahiers présentant ces deux poèmes (fols. 117v°, 125v°, 133v°, 144v° et 149v°)<sup>67</sup> permet d'envisager que ces poèmes ont occupé, sous la forme originelle du recueil, la position souvent programmatique du texte d'ouverture. Le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545 pourrait dès lors trouver son unité dans les «*bons exemples de moralitez [qu'il offre] seur tous estas de tout le siècle*».

L'ambition d'exhaustivité annoncée par cette formule trouve en effet de nombreux échos dans le recueil. La joute oratoire qui oppose le sage au vilain dans le poème *Salomon et Marcoul* (fol. 11r°)<sup>68</sup> reconduit le contraste social et culturel qui s'esquissait dans le *Des Fames, des dez et de la taverne* en insistant cette fois sur l'entrechoc de la tradition biblique et des références du menu peuple. En abaissant systématiquement les paroles du sage aux réalités prosaïques de la vie des champs et des prostituées, le vilain qui prétend surpasser la sagesse légendaire du prophète est largement tourné en ridicule. Cette mise en contraste, qui se reproduit notamment par le rapprochement des *Proverbes Seneke le philosophe* et des *Proverbes rurauz et vulgauz*<sup>69</sup> au sein d'une même section codicologique (fols. 6r°-13)<sup>70</sup>, sert de fondement à une représentation particulière du tissu social. Tout comme le portrait de la société bourgeoise proposé dans le poème bilingue, la représentation des références culturelles supposées du vilain témoigne d'un intérêt manifeste pour l'altérité sociale qui vise avant tout à transmettre un message à forte teneur morale : les références culturelles de l'élite traditionnelle sont mises à profit pour affirmer la légitimité de l'ordre établi.

67. Anton Gerard van Hamel (éd.), *Li Roman de Carité et de Miserere du Renclus de Moiliens*, p. xviii.

68. Walter Benary (éd.), *Salomon et Marcolfus : kritischer Text mit Einleitung, Anmerkungen, Übersicht über die Sprüche, Namen und Wörterverzeichnis*, Heidelberg, Carl Winter, 1914.

69. Marguerite Oswald, «*Les Enseignements Sénèque*», *Romania*, n° 90, 1969, p. 31-78 et J. Ulrich, «*Die altfranzösische Sprichwörterammlung Proverbes ruraux et vulgaux*», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 24, 1902, p. 2-13.

70. Découpage des sections proposé dans Olivier Collet, Jasmina Foehr-Janssens et Hatem Ghorbel (dir.), *Projet Hypercodex*.

Cette dynamique s'exprime de manière constante mais particulièrement diverse dans l'ensemble du recueil. Le *Lai de l'Oiselet* (fol. 151r<sup>o</sup>)<sup>71</sup> en revisite les principaux traits en misant sur les ressources narratives de la merveille. Cette courte pièce met en scène un « riches vilains » (*Lai*, v. 3) qui achète les terres et le domaine d'un chevalier désargenté, qualifié d'emblée de « *mauvés oir*<sup>72</sup> » (*Lai*, v. 25). Non content de cette condamnation explicite du transfert de l'héritage aristocratique, le texte réinvestit tout ce qui fait la mécanique conventionnelle du lai pour stigmatiser ce vilain qui s'approprie ce qu'« *affert a preudome*<sup>73</sup> » (*Lai*, v. 7). Le verger du domaine, qui se pose sur un fond de *locus amœ-nus*, abrite un oiseau merveilleux qui sait rendre la joie aux amants en exauçant leurs souhaits par son chant. Or cette mécanique merveilleuse, toute prête à être enclenchée, tourne bientôt à vide devant les préoccupations du vilain qui ne s'émerveille non pas devant l'oiseau lui-même, mais devant tout l'argent que celui-ci pourrait lui apporter : « [*Li vilain*] *pense, se il le pœuet prendre, / Assez tost le porroit chier vendre*<sup>74</sup> » (*Lai*, v. 195-196). Comble du désenchantement, il lance à l'oiseau : « *Par foi, je vos mangerai*<sup>75</sup> ! » (*Lai*, v. 242). Cet être caricatural qui troque la contemplation des *mirabilæ* pour une vile utilisation monétaire et alimentaire fait non seulement obstacle à la dynamique de la merveille, mais sa présence fait fuir l'oiseau et transforme le verger idyllique en *terre gaste* et « *déssechiez* ». La morale de l'histoire est univoque :

*Ci [dit l'oiselet] me soloient escouter  
Gentils dames et chevaliers  
Qui la fontaine avaient chère,  
Et plus longuement en vivoient,  
Et mieux par amour en aimoient,  
Maintenoient chevalerie.  
Or m'ot cil vilains plains d'envie,  
Qui miex aime assez le denier  
Qu'[il] ne face le donoier*<sup>76</sup>.  
(*Lai*, v. 178-186)

71. Lenora D. Wolfgang (éd.), *Le Lai de l'Oiselet*, p. 23-30.

72. « Mauvais héritiers » (traduction originale).

73. « [...] convient à un homme de valeur » (traduction originale).

74. « Le vilain se dit que s'il l'attrapait, il pourrait facilement le vendre très cher » (traduction originale).

75. « Mais pardi, je vous mangerai ! » (traduction originale).

76. « [L'oiseau dit :] "Ceux qui m'écoutaient jadis étaient de bonnes dames et de preux chevaliers qui prisaient la fontaine, qui en jouissaient depuis plus longtemps et qui entretenaient un amour plus pur. Ainsi maintenant-ils la chevalerie. Or me voilà entre les

En affirmant l'antériorité de l'élite traditionnelle («*plus longuement en vivoient*»), l'authenticité de sa culture («*Et mieux par amour en aimoient*») et le prestige qui lui est associé («*Maintenoient chevalerie*»), la perspective de la mobilité sociale est condamnée de manière quasi explicite et associée de surcroît au plus vil des péchés : par son orgueil, ce «*vilains plains d'envie*» menace la stabilité même de l'ordre social.

Ces différents textes présentent une parenté étroite avec la tradition des états du siècle dès lors que l'on accepte, avec Jean Batany<sup>77</sup>, qu'elle se définisse moins comme un genre au sens strict que comme une «*formation discursive*». Loin de se limiter à l'approche «*quantitative*» des œuvres comme *Carité* qui procèdent à une revue sérielle des états, elle admettrait un pendant «*qualitatif*» qui privilégie le mode de la narration pour interroger les interactions entre les différentes catégories sociales. Selon cette définition, «*les énoncés favorisés concernent soit les schémas de cette composition [sociale], soit chaque statut social, et sont principalement de l'ordre de la critique morale ou du fixisme ("que chacun reste à sa place")*<sup>78</sup>». En évoquant cette tradition, la rubrique qui a peut-être ouvert le recueil donne une valeur particulière aux «*bons exemples de moralitez*» annoncés. Depuis la revue des états du Reclus de Moliens jusqu'à la *Vie du monde* de Rutebeuf (fol. 14v°) et *La Description des religions* de Huon de Cambrai (fol. 15v°)<sup>79</sup>, qui détaillent la nature et la fonction de chaque ordre religieux avant de leur adresser de vives critiques, le profit moral annoncé repose de manière constante sur l'exploration de l'ordre social. En témoigne l'omniprésence du thème de l'instabilité sociale. Les textes qui dénoncent les prétentions de tel ou tel vilain permettent d'interroger le bouleversement de l'ordre établi d'un point de vue moral grâce au thème récurrent de l'*hybris*. Pièce unique à ce recueil, le *Dit de Jean le Rigolé*<sup>80</sup> (fol. 150) l'illustre dès son prologue :

mains de ce vilain plein d'envie qui aime mieux l'argent que la quête amoureuse" (traduction originale).

77. Jean Batany, «*La charpente médiévale du discours social*», p. 122-126.

78. *Ibid.*, p. 122.

79. Édités dans Arthur Långfors, *Huon le Roi de Cambrai*, t. I, *Œuvres : ABC, Ave Maria, La Description des religions*, Paris, Honoré Champion, coll. «*Classiques français du Moyen Âge*», n° 13, 1913 et Michel Zink, *Rutebeuf, Œuvres complètes*, Paris, Bordas, coll. «*Classiques Garnier*», 1990, t. II, p. 449-459.

80. Édité dans Gaston Raynaud, «*Le Dit de Jean le Rigolé*», *Romania*, n° 7, 1878, p. 596-599.

*Cist mondes ne vaut une plume  
 Chacuns convoute ce qu'il n'a [...]  
 Teus cuide haut monter qui tume [...]  
 Et il fait tant que par envie,  
 Pour ce qu'il a un pou d'avoir,  
 S'esmuet a ce qu'il ne doit mie  
 Et prant contre celui atie  
 Qui l'a mis en si grant pouvoir<sup>81</sup>.  
 (Dit de Jean le Rigolé, v. 9-12 et 20-24)*

Alors qu'abonde le vocabulaire de l'orgueil («*convoute*», «*cuite haut monter*», «*envie*», «*atie*», etc.), les aspirations illégitimes de celui qui «*convoute ce qu'il n'a*» sont associées à un double piège : non seulement elles mettent en péril l'individu («*Teus cuide haut monter qui tume*»), mais elles menacent la société elle-même en troublant la hiérarchie sociale et en s'opposant à l'ordre établi («*S'esmuet a ce qu'il ne doit mie/ Et prant contre celui atie/ Qui l'a mis en si grant pouvoir*»). Le Reclus de Moliens le rappelle clairement dans la pièce qui a peut-être servi d'*incipit* à l'ensemble du recueil : le quart de son poème *Miserere* est consacré à l'illustration des ravages de l'orgueilleux dont la perversité est telle «*K'il tourne l'endroit a l'envers/ De tout le naturel offiche<sup>82</sup>*» (*Miserere*, str. XCV, v. 10-12). Ordre et désordre apparaissent au final comme les deux pendents d'une même approche du fait social qui relève d'un certain idéal de fixité des rôles et qui est d'ailleurs appelée à se prolonger par-delà le cadre conventionnel du discours sur les états.

Comme s'il s'agissait de couvrir une représentation encore plus large de «*tout*» le siècle, les fabliaux contenus dans ce recueil tendent à reconduire ce même idéal en le transposant à l'échelle plus réduite du ménage. Le bachelier du *Vallet au douze femmes* (fol. 75r<sup>o</sup>)<sup>83</sup> prétend avec orgueil qu'il lui faudrait plusieurs épouses pour combler son appétit insatiable, mais après seulement quelques mois de mariage avec une seule femme, il est si dépassé et si épuisé qu'il revoit ses ambitions à la baisse et se conforme au modèle établi du couple monogame. Le

81. Traduction originale : «*Ce monde vaut moins que rien, car chacun convoite ce qu'il ne possède pas. [...] Qui veut trop monter finit par tomber [...]. Et celui qui a un peu de biens s'éprend, par envie, de ce qui ne lui revient pas et finit par s'en prendre à celui à qui il doit son pouvoir*» (traduction originale).

82. «*[...] qu'il tourne le droit à l'envers de l'ordre naturel des choses*» (traduction originale).

83. Édité dans Willem Noomen et Nico Van den Boogaard, *Nouveau recueil complet des fabliaux*, Assen/Maastricht, Van Gorcum, 1988, t. IV, p. 133-150 et 390-394. Dorénavant désigné à l'aide des lettres *NRCF*.

fabliau de *La Pucelle qui voloit voler* (fol. 4v°)<sup>84</sup> dénonce à son tour l'hybris de ceux qui refusent de se conformer à l'ordre établi en présentant le sort peu enviable d'une pucelle qui n'a d'autre ambition que de voler comme un oiseau. Bientôt soumise au subterfuge érotique d'un clerc qui affirme pouvoir la transformer en oiseau par une série d'attouchements, elle se retrouve rapidement déflorée et enceinte d'un bâtard. Celle qui cherchait littéralement à s'élever au-dessus de sa condition devient alors si lourde de sa grossesse qu'elle arrive à peine à se déplacer. Cette conclusion pour le moins imagée, apparemment suffisante dans les autres recensions pour illustrer la « moralité » du récit, est lourdement explicitée dans une interpolation exclusive au manuscrit Paris, BNF, fr. 25545 : « *Bien est abatus ses orguieus/ Par .j. vallant clerc et estrange/ Qui ainsis l'a laissée au lange*<sup>85</sup> » (*Pucelle*, v. 130-132). Ce passage unique qui affirme avec insistance la fixité des rôles sexuels devient également l'occasion d'un commentaire sur la fixité des rôles sociaux qui dénonce à nouveau celles qui se marient au-dessous de leur condition « *a garçons ou a charretiers/ Qui puis en ont mauvais luiers*<sup>86</sup> » (*Pucelle*, v. 139-140). Cette insistance sur la fonction de reproduction sociale des femmes est d'ailleurs annoncée dès l'ouverture par une autre variante unique à cette recension. À l'intitulé *La Pucelle* [ou *La Demoiselle*] *qui voloit voler* qui figure dans toutes les autres versions du récit<sup>87</sup>, la recension propre au manuscrit étudié substitue le titre la *Damoiselle qui onques pour nelui ne se volt marier* (fol. 4v°) qui, annonçant d'emblée que la finalité des femmes se situe dans le mariage, incite le lecteur à réprouber les « foles » qui refusent de s'y conformer. Certes, ce type de considérations demeure peu surprenant au sein d'un genre comme le fabliau. Or il réapparaît pourtant sous une pluralité de formes. Qu'il s'agisse des prouesses rhétoriques et narratives de la reine du *Roman des Sept Sages*<sup>88</sup> (fol. 46r°) ou de la joute oratoire qui oppose un vieil homme à

84. Édité dans *ibid.*, t. VI, 1991, p. 155-170 et 336-339.

85. « Son orgueil a bien été rabattu par un clerc vaillant et étrange qui lui a fait ce coup fourré » (traduction originale).

86. « [ces femmes qui] sont mal récompensées de se marier à des garçons ou à des charretiers » (traduction originale).

87. *NRCF*, t. VI, 1991, p. 155.

88. Recension propre au ms à l'étude (version en prose A, groupe y) éditée dans Hans R. Runte, *Les Sept sages de Rome. An On-Line Edition of French Version A from all Manuscripts*, Halifax, Université Dalhousie, 2006. [En ligne], [myweb.dal.ca/hrunte/FrenchA.html](http://myweb.dal.ca/hrunte/FrenchA.html) [consulté le 01/07/12].

une prostituée dans *Marguet convertie*<sup>89</sup> (fol. 73r°), la femme obtient souvent droit de cité dans ce recueil. Or comme dans l'*Évangile aux femmes*<sup>90</sup> (fol. 2r°), où chaque quatrain présente une image positive de la féminité pour mieux la déconstruire dans le vers final de chaque strophe, le discours et les préoccupations féminines sont aussitôt rabroués, voire tournés au ridicule, de manière à marquer clairement la place qui revient à chacun. Aussi la femme de *Marguet convertie* s'avoue-t-elle vaincue devant le vieil homme et les intentions perfides de la reine du roman offrent une énième confirmation du caractère trompeur du discours féminin.

Jean-Thomas Verhulsdonck vise donc juste lorsqu'il propose de définir le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545 par son « ambiance misogyne<sup>91</sup> ». Il reste que la représentation conservatrice et souvent peu flatteuse des femmes qui a attiré l'attention de ce chercheur s'inscrit dans une réflexion plus vaste sur la nature des rôles sociaux. En témoigne la réflexion de Jacques d'Amiens dans son *Art d'amour* (fol. 156r°)<sup>92</sup>. Cette version vernaculaire de l'*Ars amatoria* d'Ovide se distingue de son hypotexte et des nombreuses réécritures auxquelles il a donné lieu par un passage ajouté qui repense en profondeur l'art de la séduction en fonction du statut de la femme convoitée : depuis les discours qui impressionnent la chambrière jusqu'à l'attitude de soumission qu'impose la « *dame k'est de haut affaire*<sup>93</sup> » (v. 690), l'exploration des rôles sexuels s'articule directement avec la question des rôles sociaux. Cette adéquation, déjà donnée à lire dans les variantes de *La Pucelle qui voloit voler*, est bientôt reprise dans une autre des œuvres exclusives à ce recueil : le fabliau *D'une seule Fame qui a son Cors servoit cent Chevaliers de tous Poins* (fol. 76r°)<sup>94</sup>. Ce texte s'avère fondé sur la réécriture d'un passage singulier de l'art poétique de Jean de Garlande (*Poetria Parisiana*, VII, v. 11-154)<sup>95</sup> où les déboires de deux lavandières amenées à se prostituer pour une armée entière servent d'exemple pour illustrer le

89. Édité dans Achille Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux, et autres pièces inédites des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Pannier, 1839, t. I, p. 317-326.

90. Édité dans Léopold Constant, « L'Évangile aux femmes », *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 8, 1884, p. 24-36.

91. Jean-Thomas Verhulsdonck, « Le ms. BN. fr. 25. 545 », p. 118.

92. Édité dans Anna Maria Finoli, *Artes amandi. Da maître Elie ad Andrea Cappellano*, Milan, Istituto editoriale cisalpino, 1969, p. 33-121.

93. « dame de haut parage » (traduction originale).

94. *NRCF*, t. IX, 1996, p. 201-213 et 306.

95. Traugott Lawler (éd.), *The Parisiana Poetria of John of Garlande*, Londres/New Haven, Yale University Press, 1974, p. 136-142.



« *gravi stilo* » de la tragédie. Inutile de rappeler que ces personnages de basse extraction entrent en contradiction directe avec toute une tradition de prescriptions poétologiques qui, depuis Isidore de Séville (*De Etymologiae*, XVIII, 45-46)<sup>96</sup> jusqu'à Jean de Garlande lui-même (*Poetria Parisiana*, II, fig. 4), insistent sur la stature sociale élevée du héros tragique. Devant cette confusion, le fabliau réaffirme la fixité des castes et des genres en altérant la finale de son texte source. Là où le poème de Jean de Garlande faisait périr toute une armée à cause d'une simple querelle de « *meretrices* » qu'il élevait de surcroît au rang d'amantes, l'*unicum* rétablit le style qui convient, comme la tradition le prescrit de manière explicite, aux « *amores meretricum* » (*De Etymologiae*, XVIII, 46) : par le grossissement satirique du rôle de la prostituée et du *topos* de l'insatiabilité féminine, l'une des deux femmes parvient au final à combler à elle seule les désirs d'un régiment entier. Si ces diverses représentations de femmes participent d'un discours péjoratif qui vise avant tout à faire rire, elles contribuent également à alimenter la réflexion morale et sociale qui traverse l'ensemble du recueil et qui permet par là d'interroger sa fonction première.

Dans le contexte de la Flandre du tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, où les révoltes populaires répétées<sup>97</sup> ajoutent aux tensions sociales généralisées<sup>98</sup> qui opposent le pouvoir royal, l'aristocratie comtale et l'élite bourgeoise — elle-même fortement divisée —, le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545 présente un véritable laboratoire d'exploration sociale. Certes, les pièces qui y figurent assument une fonction de divertissement, qu'elle réside dans les plaisirs de la narration ou dans

96. Stephen A. Barney (éd.), *The Etymologies of Isidore de Seville*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2006.

97. Il est à remarquer que ces révoltes sont souvent liées au dysfonctionnement de l'industrie drapière. Voir Marc Boone, art. cit., p. 28-34 et « Social conflicts in the cloth industry of Ypres (late 13th-early 14th Centuries): the "Cockerulle" reconsidered », dans M. Dewilde (dir.), *Ypres and the Medieval Cloth Industry in Flanders. Archaeological and Historical Contributions*, Asse-Zellik, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium, coll. « Archeologie in Vlaanderen, monografie », 1999, p. 147-155.

98. Maarten Prak et Marc Boone, « Rulers, patricians and burghers: the great and the little traditions of urban revolt in the low Countries », dans C. Davids et Jan Lucassen (dir.), *A Miracle Mirrored: the Dutch Republic in European Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 106-113 ; Walter Prevenier, « La bourgeoisie en Flandre au XIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Université de Bruxelles*, n° 4, 1978, p. 407-428 ; Walter Prevenier, « Conscience et perception de la condition sociale chez les gens du commun dans les anciens Pays-Bas des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans Pierre Boghione (dir.), *Le petit peuple dans l'Occident médiéval: terminologies, perceptions, réalités. Actes du congrès de Montréal 1999*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 2002, p. 175-185.

la simple répétition de clichés misogynes. Certes, elles peuvent également revêtir une valeur pratique par l'entremise de pièces comme les *Foires de Champagne* ou les *Menieres des poissons* qui fournissent des informations commerciales à possible finalité utilitaire. Mais elles permettent surtout de mener un questionnement parallèle sur les fondements moraux d'un ordre social bouleversé. Tout comme le poème *De Groingnet et de Petit* de Gerbert (fol. 19v°) où un « .j. clers se complaint en ces vers/ Dou siecle, qui tant est dyvers<sup>99</sup> » (*Groingnet*, v. 2-4), le manuscrit Paris, BNF, fr. 25545 met en scène un monde où « touz est muez » (v. 16)<sup>100</sup>, tout en donnant à réfléchir sur les symptômes et les remèdes de la sédition. Ainsi l'altérité des femmes, des vilains — et peut-être même des bourgeois — est mise à l'avant-scène pour mieux être replacée dans le cadre idéal d'un statisme fantasmé.

99. « un clerc se complaint en ces vers du siècle qui est si dérégulé » (traduction originale).

100. « tout est bouleversé » (traduction originale).